

# École secondaire Mosaïque



Une école du monde du  
Baccalauréat International

## Politique d'admission



Date de révision :  
décembre 2023



Programme  
du diplôme



La présente politique d'admission définit les critères et modalités d'acceptation des élèves souhaitant s'inscrire au programme du diplôme du Baccalauréat International à partir de la 11<sup>e</sup> année à l'École secondaire Mosaïque.

### **Critères d'admission**

Tout(e) élève souhaitant s'inscrire au programme à compter de la 11<sup>e</sup> année est éligible à l'admission et ce, peu importe ses résultats académiques ou ses difficultés d'apprentissage.

### **Modalités d'inscription**

- ★ En 10<sup>e</sup> année, l'élève et son tuteur légal doivent remplir le formulaire de choix de cours présenté par le bureau de l'orientation au printemps en sélectionnant le ou les cours IB que l'élève désire suivre.
- ★ Tout(e) élève est admissible au programme du diplôme en 11<sup>e</sup> année, peu importe si l'élève a suivi l'année préparatoire du Pré-IB en 10<sup>e</sup> année.

### **Dispositions générales**

- ★ L'admission de l'élève au programme est basée exclusivement sur le désir de l'élève de s'y inscrire et la disponibilité des places.
- ★ Cette politique est sujette à révision et peut être modifiée à la discrétion de l'établissement.